Dissolution de l’ASBL Parc des Oblats

L’ASBL « Parc des Oblats », propriétaire de l’arvô du thier de la Chartreuse, a décidé de se dissoudre. Certains d’entre vous pourraient se poser des questions à cet égard, raison pour laquelle voici cette petite explication.

1: Qu’est-ce que l’ASBL « Parc des Oblats »?

Cette ASBL a été créée en 1988 notament par des membres de l’ASBL « La Chartreuse », afin de protéger le parc des Oblats, menacé par un projet urbanistique. La protection de la nature n’était en effet pas une préocupation majeure, à cette époque aujourd’hui révolue, d’une partie des membres de l’ASBL « La Chartreuse » du moment. Las d’attendre une réponse de leur part, nous avons pris nos responsabilités et l’ASBL « Parc des Oblats » était née.

Une première victoire fut l’achat par la Ville de Liège du parc des Oblats. Celui-ci était donc à l’abri du béton.

Un peu par hasard, nous nous sommes trouvés en position non seulement d’acherter – pour un franc – l’arvô du thier de la Chartreuse, mais aussi, et plus important, de le faire restaurer, grâce à la Fondation Roi Baudouin et la Région Wallonne. C’est Jacques ANTOINE, architecte et urbaniste, administrateur de notre ASBL de la première heure, qui s’est chargé du dossier.

2: Pourquoi la dissoudre?

Après le « grand nettoyage » au sein de l’ASBL « La Chartreuse », entre 1989 et 1994, la question s’est posée: « pourquoi maintenir deux ASBL ayant quasi le même objet social et certains membres communs? ». La réponse était que

l’ASBL « La Chartreuse » étant concessionnaire du domaine militaire, était moins libre de ses mouvements que l’ASBL « Parc des Oblats ». Et nous pouvions garantir un volume de manifestations sur place permettant de garantir leur santé finacière.

Aujourd’hui, ce n’est plus le cas. En effet, les rentrées financières de l’ASBL « La Chartreuse » n’étant plus les mêmes, puisqu’elle ne peut plus organiser ses visites comme elle l’entend (fermeture en hiver, éloignement du fort…), seules les manifestations à grand public, comme la grand feu et le barbecue de l’arvô, assurent un financement juste suffisant pour une seule ASBL. De plus, les moyens logistiques pour mettre sur pied ces manifestations étant de plus en plus lourds, nous avons besion de l’aide du Comité de Quartier de BRESSOUX HAUT. Celui-ci a donc naturellement le droit à la moitié des bénéfices de ces manifestations.

Pour faire des économies (assurances, publications au Moniteur, frais divers…) nous avons donc décidé qu’il ne devait plus y avoir qu’une seule ASBL. Et celle qui devait rester, c’était celle qui avait le nom le plus connu: l’ASBL « La Chartreuse ».

3: Que deviendra l’arvô?

Il va tout simplement être donné à l’ASBL « La Chartreuse », qui en assure déjà l’ouverture et l’entretien depuis avril 2006. « Donné » est un mot tout relatif: en effet, les frais divers (notaire, enregistrement,…) se montent quand-même à un millier d’euros…

De cette manière, la pérénité du bâtiment est assurée par une ASBL qui a les mêmes objectifs que les nôtres.

4: Que deviendront les membres de l’ASBL « Parc des Oblats »?

Ceux qui le désirent deviendront membres effectifs (avec droit de vote) de l’ASBL « La Chartreuse ». Comme les deux

associations ont à peu près le même nombre de membres effectifs, la représentativité de chacune des associations est garantie.

De plus, lors de sa prochaine assemblée générale, le 12 avril, l'ASBL « La Chartreuse » organisera des élections auxquelles pourront se présenter les anciens administrateurs de l'ASBL « Parc des Oblats » (sauf Monique SNYERS et moi-même, qui sommes déjà administrateurs), ainsi que toutes les autres bonnes volontés.

Pierre Michaux
